

Faculté de droit
Institut de Droit et de l'Economie des Affaires (IDEA)

M2 Droit des Affaires approfondi
Année universitaire 2024/2025

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2024.

Le présent règlement est applicable au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Modalités contrôle des connaissances MASTER 2 DROIT DES AFFAIRES APPROFONDI Année 2024-2025			
Enseignement	Nombre d’heures d’enseigne ment	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Droit des entreprises en difficulté approfondi	20 H	5	Ecrit 5h
Droit de la concurrence	20 H	5	Ecrit 3h
Droit des sociétés approfondi	15H	5	CC
Droit du travail approfondi	15H	5	CC
Contentieux économique	18H	1	CC
Numérique et entreprise	15 H	1	CC
Fiscalité des groupes	20 H	1	CC
Droit de la compliance	15H	1	CC
Comptabilité	20 H	2	Ecrit 3h
Anglais	10 H	2	Oral
1 cours au choix parmi :			
Droit des Contrats internationaux	20 H	2	CC
Droit européen des sociétés et des faillites	20 H	2	Oral
Droit de la propriété intellectuelle	20 H	2	Ecrit ou Oral
TOTAL SEMESTRE 3	176 H	30	
SEMESTRE 4			
Cours à l’EM LYON Buisness school Economie de la concurrence	15	4	Ecrit ou Oral
Cours à la faculté de droit Droit de la concurrence	15		
Cours à l’EM LYON Buisness school Négociation	15	4	Ecrit ou Oral
Cours à la faculté de droit Négociation contractuelle	15		
Professionnalisation au choix			
Parcours Recherche			

Méthodologie du mémoire	5H		
Mémoire de recherche		22	
Parcours Professionnel			
Initiation à la pratique professionnelle et rédactions d'actes	5H		
Stage de 3 mois		22	
TOTAL SEMESTRE 4	60 H	30	

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourraient notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.